

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 7 mai 2026

Les douaniers de Marseille réalisent une saisie record de plus de 26 tonnes de cigarettes à Fos-sur-Mer.

Après une saisie exceptionnelle de 16 tonnes dans un autre dossier fin janvier, les services douaniers de Marseille ont procédé début mars à une saisie historique de 26 tonnes de cigarettes sur le port de Fos-sur-Mer, grâce au travail réalisé par le Centre de Ciblage Maritime de Marseille (CCMM).

Fin février, deux conteneurs déclarés comme transportant du papier hygiénique, en provenance des Émirats arabes unis et à destination de l'Italie, après transbordement à Fos-sur-Mer, ont été sélectionnés par les douaniers de Marseille pour un contrôle.

Un dispositif de contrôle renforcé a été mis en place lors du déchargement des deux conteneurs au sein du Grand port maritime de Marseille. Coordonnée par la division portuaire Marseille-Fos, l'opération a mobilisé le CCMM, la brigade scanner mobile de Fos-sur-Mer et la brigade de surveillance extérieure (BSE) de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Le 3 mars, le passage des conteneurs au scanner a révélé des anomalies, laissant apparaître deux types de marchandises distincts alors qu'un seul type était déclaré. L'ouverture des conteneurs a confirmé ces suspicions. En effet, derrière des palettes de lingettes pour bébé se trouvaient des cartons dissimulés sous des toiles de jute contenant des cartouches de cigarettes.

Le lendemain, les deux conteneurs, après plusieurs heures de manutention, ont été intégralement vidés dans un entrepôt sécurisé. Le contrôle complet a permis de découvrir **136 450 cartouches de cigarettes**, représentant **près de 26 tonnes de tabac**, dissimulées dans les deux chargements.

L'ensemble des marchandises frauduleuses a été saisi et placé sous scellés par les services douaniers. Le papier hygiénique et les lingettes utilisées comme marchandise de couverture ont fait l'objet d'un prélèvement pour analyse, en vue d'un éventuel don à des associations si leur conformité aux normes européennes venait à être confirmée.

Cette saisie d'ampleur illustre l'efficacité de la coopération entre les services douaniers français et européens ainsi que la mobilisation des moyens d'analyse, de renseignement et de contrôle pour lutter contre les trafics organisés de tabac.

En 2025, la Douane française a saisi près de 548 tonnes de tabac, soit une hausse de 12 % par rapport à 2024.

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- **L'album photos** : <https://flic.kr/s/aHBqjCMJDg>
- **Rush vidéo pour téléchargement** : <https://we.tl/t-Ktf1ldfnzl>

*Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANE FRANÇAISE***

Contact presse :

Douane de Marseille : 06 84 23 54 43

Service de presse de la douane : Tél 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714 / 4889
presse@douane.finances.gouv.fr